

# Délibération n°25

Conseil municipal du 15 juillet 2020

Date de la convocation : jeudi 9 juillet 2020

Séance présidée par **Mme Johanna ROLLAND, Maire**

## Sont présents :

M. ASSEH, Mme LAERNOES, M. REBOUH, Mme BASSAL, M. RIOM, Mme BERTU, M. BOLO, Mme RODRIGUEZ, M. SEASSAU, Mme NAULIN, M. QUÉRO, Mme HAKEM, M. LE TEUFF, Mme COLLINEAU, M. SALAÛN, Mme BASSANI, M. CHATEAU, Mme BONAMY, M. MARAIS, Mme BIR, M. BOUTIN, Mme PIAU, M. CITEAU, Mme BENÂTRE, M. GUISSÉ, Mme LANGLOIS, M. PROCHASSON, M. COCOTIER, Mme ROBERT, M. AZZI, Mme LEFRANC, Mme BLIN, M. DANTEC, M. OUGGOURNI, Mme COUSSINET, M. MARTIN, M. TALLEDEC, M. FOURNIER, M. TRICHET, Mme JEN, M. SOBCZAK, Mme BOISRAMÉ, M. PASCOUUAU, Mme GOUEZ, Mme FIGULS, Mme COPPEY, M. BOULÉ, Mme VITOUX, Mme VIALARD, Mme VINCENT, M. SALECROIX, M. GUINÉ, M. JOUIN, M. BOURDON, Mme VAN GOETHEM, Mme AMROUCHE, Mme GUERRA, M. THIRIET, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD, Mme WEISS, M. HUCHET, Mme OPPELT, EL HAÏRY, CHOMBART DE LAUWE.

## Absents et excusés :

Mme SOTTER (pouvoir à M. Trichet), M. BELHAMITI (pouvoir à M. Huchet).

# Délibération n°25

Conseil municipal du 15 juillet 2020

## Développement culturel – Troisième répartition de subventions – Conventions et avenants – dispositions diverses – Approbation.

M. SEASSAU, Adjoint,  
donne lecture de l'exposé suivant :

### Exposé

Au titre de sa politique de développement artistique, Nantes se distingue par une atmosphère créative assez unique en France, portée par un tissu institutionnel aux projets souvent d'une grande originalité et par une myriade de compagnies, collectifs associatifs, associations, structures d'accompagnement dont l'activité se diffuse dans une multitude de lieux et est ponctuée tout au long de l'année par des événements culturels. Dans ce cadre de soutien à la vie culturelle, la Ville de Nantes attribue chaque année des subventions aux associations et établissements organisant des manifestations diverses.

Il est proposé de conclure des conventions et avenants avec les associations et organismes suivants :

#### Politique de soutien aux créations partagées et participatives :

Dans le cadre du dispositif des «*Créations partagées*» :

L'association **ALAMBIC THEATRE** coordonne le projet « *La Forme d'une ville change plus vite, on le sait, que le cœur d'un mortel* », impliquant des habitants du quartier Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne dans la création d'une forme artistique autour du théâtre et de la mémoire du territoire, accompagnés par plusieurs artistes professionnels (comédiens, metteur en scène, ...). Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 12 000 €, au titre de l'année 2020, pour la réalisation de ce projet qui se déroulera de septembre 2020 à juin 2022 (cf. annexe 1). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **POISSON PILOTE** coordonne le projet « *Gino, un chapiteau au cœur...* », impliquant des habitants du quartier Dervallières - Zola dans la création d'une forme artistique autour du cirque, accompagnés par plusieurs artistes et techniciens professionnels des disciplines de vélo acrobatique, jonglage, fil, chant, musique, .... Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et juin 2022. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 16 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 2). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **DANSER SUR VOS MURS** coordonne le projet « *Nature and You* », impliquant des habitants du quartier Hauts-Pavés – Saint-Félix dans la création d'une forme artistique autour de plusieurs disciplines (danse, théâtre, conte, musique, poésie, vidéo, photographie ou dessin), accompagnés par plusieurs artistes professionnels. Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et juin 2022. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 11 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 3). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **PYPO PRODUCTION** coordonne le projet «Couleurs ! », impliquant des habitants du quartier Malakoff dans la création d'une forme artistique autour des couleurs et des générations, réunissant écriture, musique, arts plastiques et visuels, accompagnés par plusieurs artistes professionnels. Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et juin 2022. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 18 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 4). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **MARIE ET ALPHONSE** coordonne le projet « *Renga 5-7-5 !* », impliquant des habitants du quartier Nantes Nord dans la création d'une forme artistique autour du numérique, de la danse et du Vjing, accompagnés par plusieurs artistes professionnels. Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et juin 2022. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 15 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 5). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **KRAKEN** coordonne le projet « *Lecture bruitée participative* », impliquant des habitants du Centre-ville dans la création d'une forme artistique autour du théâtre et de la création sonore, accompagnés par plusieurs artistes professionnels (comédiens et metteur en scène). Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et juin 2021. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 15 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 6). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association **FITORIO THEATRE 8616** coordonne le projet « *Du C(h)oeur des Femmes #2* », impliquant des habitants du quartier Malakoff dans la création d'une forme artistique autour du théâtre, accompagnés par plusieurs artistes professionnels (musiciens, photographes, vidéastes, peintres ...). Sa réalisation aura lieu entre septembre 2020 et décembre 2021. Il est proposé d'attribuer, par convention, une subvention de 15 000 € en soutien à ce projet (cf. annexe 7). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

#### **Programme « la culture à deux pas de chez vous » :**

Afin de renforcer la réponse apportée par la Ville au soutien et à la valorisation de projets artistiques et culturels initiés dans les quartiers, il est proposé la continuité du programme « La culture à deux pas de chez vous ». Celui-ci permet d'accompagner des actions artistiques et culturelles implantées dans les quartiers nantais en cohérence avec ses enjeux, au bénéfice des habitants, résidents, usagers d'un équipement du territoire, et notamment des personnes pour qui l'accès à l'art n'est pas évident, en raison de leur situation sociale, économique ou physique. Ce programme soutient notamment des projets artistiques singuliers et expérimentaux, proposant une démarche de médiation innovante ou développant de nouveaux modes de faire ou rapports à l'art, permettant de susciter un meilleur élargissement de la participation à la vie culturelle, une plus grande promotion de l'innovation sociale par la culture, ou encore la créativité et l'expressivité culturelle des habitants.

L'association **LES GENS DE LA LUNE** propose le projet « *Jardinière de projets* », un outil pour aider les micro structures ou artistes à réaliser un projet collectif de création artistique ou de médiation culturelle. Il est proposé d'attribuer, par avenant à la convention en date du 10 juillet 2018, une subvention complémentaire au fonctionnement de 5 000 € ainsi qu'une subvention de 2 000 € en soutien à ce projet au titre de l'année 2020 (cf. annexe 8). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

#### **Politique de soutien à la diffusion :**

«**SKENE PRODUCTIONS**» est un ensemble spécialisé dans la création musicale des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Sa spécificité repose sur la création artistique pluridisciplinaire entre musique, théâtre, arts visuels, installations et œuvres radiophoniques. Il est proposé, par avenant à la convention en date du 21 décembre 2018, l'attribution d'une subvention complémentaire au fonctionnement d'un montant de 7 500 € au titre de l'année 2020 (cf. annexe 9). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.14, programme 44F.

### Politique de soutien au débat d'idées :

Dans le cadre de l'appel à projets Saison des Droits humains qui porte en 2020 sur le droit du/au travail, le projet « Ateliers et performance d'éloquence sur le thème du travail » présenté par l'association **TISSE METISSE** a été retenu. Il est prévu 8 ateliers de techniques d'écriture et de mise en confiance/pratiques théâtrales de jeunes entre 18 et 25 ans encadrés par deux intervenants avec une restitution intermédiaire et une finale lors de la Fête Tissé Métisse en décembre 2020. Afin de soutenir ce projet, il est proposé d'attribuer à l'association, par avenant à la convention en date du 16 février 2018, une subvention de 2 000 €, au titre de l'année 2020 (cf. annexe 10). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

### Politique de soutien aux événements et festivals :

L'Association **ORO** (Honolulu / Loïc Touzé) propose la mise en œuvre du temps fort « Le Grand huit », les 4, 5 et 6 décembre 2020. Manifestation annuelle et circulante dans Nantes en lien avec différents partenaires que sont le Centre Chorégraphique National de Nantes, le 783 et le Nouveau Studio Théâtre, elle prendra cette année une coloration particulière du fait du contexte sanitaire, à la fois engagée et solidaire avec une programmation 100% nantaise. Afin de soutenir ce projet, il est proposé d'attribuer à l'association, par avenant à la convention en date du 13 janvier 2020 d'une subvention de 3 000 € au titre de l'année 2020 (cf. annexe 11). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

### Politique de soutien aux développeurs d'artistes :

L'Association « **PYPO PRODUCTION** » a conçu et initié un projet associatif centré sur l'activité de « développeur d'artistes ». Elle accompagne le développement de la carrière d'auteurs compositeurs interprètes en « Musiques actuelles » et/ou « Trad'actuelles » du territoire. Afin de permettre l'acquisition de matériel en vue de soutenir ces activités associatives, il est proposé d'attribuer à l'association, par convention, une subvention d'équipement de 4 000 €, au titre de l'année 2020 (cf. annexe 12). Les crédits sont ouverts à l'article 20421, sous-fonction 311.30, programme 44B.

### Politique de soutien aux lieux culturels :

L'association « **C.R.C.** » a conçu et initié un projet pour le Théâtre Vasse intitulé « Les Laboratoires Vivants », Maison pour la création et les pratiques artistiques professionnelles et amateurs. Afin de permettre l'acquisition de matériels techniques, de mobilier et de matériels de bureau, il est proposé l'attribution d'une subvention de 3 806 €, au titre de l'année 2020 (cf. annexe 13). Les crédits sont ouverts à l'article 20421, sous-fonction 311.30, programme 44B.

L'association « **DESIR DES ARTS** » accompagne la mise en œuvre de projets artistiques, diffuse des spectacles dans le domaine du spectacle vivant, propose des ateliers de théâtre, slam et stages de hip-hop et pratique une politique tarifaire attractive. Il est proposé, par avenant à la convention en date du 1<sup>er</sup> février 2016, d'attribuer une subvention d'un montant de 1 419 €, pour l'année 2020, en soutien à un poste en Parcours Emploi et Compétences, sur des fonctions d'Administratrice comptable, soit 1 419 €, par an et par poste (cf. annexe 14). Les crédits sont ouverts à l'article 65748.EMPA, sous-fonction 316.10, programme 44C.

La philosophie et les grandes lignes de fonctionnement pour l'usage du Studio Théâtre ont été construites collectivement. Le projet du Nouveau Studio Théâtre remet l'artiste au cœur des préoccupations et est devenu un lieu de recherche et de création, de recherche fondamentale, un lieu singulier, un lieu pour l'art fondé sur la liberté et la confiance, ouvert, généreux et partagé.

Les « habitants » du Nouveau Studio Théâtre sont trois compagnies du spectacle vivant : le **Label Grosse Théâtre (Association Méta Jupe)**, le **Collectif Allogène** et l'**Alambic Théâtre**. Elles sont accueillies et hébergées dans le lieu pour une durée limitée de 3 ans et demi (jusqu'à juin 2021) afin de développer leur recherche et leurs projets.

Il est proposé de prolonger, par avenant, les conventions en cours jusqu'au 30 juin 2021 et d'attribuer à chacune de ces trois associations, par avenant aux conventions, une subvention de 14 000 €, au titre de l'année 2020, complétée par une subvention exceptionnelle de 1 820 € pour l'association Méta Jupe, et une subvention de 1 000 €, pour l'association Alambic en soutien l'aide à la maquette du spectacle « Spacesongs » (cf. annexes 15, 16 et 17). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44B et 44P.

L'Association « **TONALITE 4** » met en place une programmation spécifique à destination du jeune public et des écoles primaires de la Ville de Nantes. Cette programmation sera produite et diffusée à la Scène Michelet. Afin de soutenir ce projet, il est proposé, par avenant à la convention en date du 22 janvier 2020, l'attribution d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2020 (cf. annexe 18). Les crédits sont ouverts à l'article 65748, sous-fonction 311.30, programme 44P.

L'association « **LE BUREAU D'ETUDES SPATIALES** » a pour objet de soutenir la création artistique. Pour cela, elle produit et diffuse des spectacles auprès de différentes structures, acteurs, et événements culturels. Sa démarche artistique se caractérise par la création de propositions interactives et participatives dans l'espace public adaptées à un contexte précis, et l'activation d'un lieu culturel de proximité « les Ateliers Magellan ». Riche de cette expérience, le Bureau d'Études Spatiales souhaite mobiliser ses ressources et son réseau pour proposer une programmation artistique en relation avec le quartier. Il est proposé l'attribution, par convention, d'une subvention d'investissement de 3 970 € en soutien à l'acquisition de matériels afin d'améliorer le fonctionnement du lieu et notamment la qualité d'accueil des résidences d'artistes et compagnies. Les crédits sont ouverts à l'article 20421, sous-fonction 311.30, programme 44B (cf. annexe 19).

#### **Programme d'actions en faveur des associations culturelles :**

En outre, dans le cadre du programme d'actions en faveur des associations culturelles, il est proposé de procéder à la répartition d'un crédit destiné à l'aide aux activités et aux projets. **Le montant global de ces subventions s'élève à 49 785 € auquel s'ajoute un crédit d'investissement de 20 104 €** réparti au bénéfice de sept associations pour leurs projets d'acquisition de matériels et d'équipements (cf. annexe 20).

#### **Conventions types pour le lieu d'exposition municipal l'Atelier :**

Situé en centre-ville, l'Atelier est un outil de la politique culturelle en faveur de la diffusion des arts visuels. Piloté par la Direction du développement culturel, il accueille environ sept expositions par an, représentatives de la diversité de la création contemporaine. Plus de 14 000 visiteurs y viennent chaque année, parmi lesquels des scolaires (PEAC) et des publics de proximité (Carte blanche).

Un dispositif d'appel à projets permanent à destination des artistes et associations nantaises permet à la Ville de composer cette programmation annuelle.

Dans une optique de diffusion des bonnes pratiques et d'exemplarité, la Ville souhaite mettre en place des conventions types d'exposition (cf. annexes 21 et 22). Elles permettront de sécuriser les projets et d'assurer une juste rémunération aux artistes exposés. En ce sens, l'annexe B des conventions prévoit un contrat de cession de droit pour chaque artiste exposé.e. Les conventions seront déclinées pour chaque exposition, en fonction de son portage par une association ou par des artistes.

#### **Convention avec le Lycée Livet :**

Dans le cadre de formations dispensées par le lycée Livet, les étudiants sont amenés à travailler sur des projets concrets d'architecture intérieure, de paysage et de scénographie. La Bibliothèque municipale a souhaité qu'un travail soit proposé aux étudiants pour l'aménagement des locaux de la Médiathèque Luce Courville à l'occasion de la restructuration des espaces publics et de bureaux. Il est proposé d'approuver la convention qui définit les règles de cette collaboration et les droits de propriété intellectuelle qui y sont associés (cf. annexe 23).

## **Bibliothèques municipales :**

Dans le cadre des prestations proposées aux usagers en sortie de confinement avant la réouverture des bibliothèques et médiathèques, il est proposé de pouvoir fournir gratuitement des sacs cabas à l'effigie de la bibliothèque dans la limite des stocks disponibles, pour retirer les paniers découverte réservés par les usagers.

En outre, en raison de l'état d'urgence sanitaire, la Bibliothèque Municipale a été fermée, privant les usagers de l'accès à une offre habituelle de service public culturel. Il a donc été décidé de proroger la durée de l'abonnement pour une durée de 2 mois.

### **Le Conseil délibère et, à l'unanimité,**

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants (annexes 1 à 19) :

ALAMBIC.....	12 000 €
POISSON PILOTE.....	16 000 €
DANSER SUR VOS MURS.....	11 000 €
PYPO PRODUCTION.....	18 000 €
MARIE ET ALPHONSE.....	15 000 €
KRAKEN.....	15 000 €
FITORIO THEATRE 8616.....	15 000 €
GENS DE LA LUNE.....	7 000 €
SKENE.....	7 500 €
TISSE METISSE.....	2 000 €
ORO.....	3 000 €
PYPO PRODUCTION (investissement).....	4 000 €
CRC (investissement).....	3 806 €
DESIR DES ARTS.....	1 419 €
ALAMBIC.....	15 000 €
META JUPE.....	15 820 €
ALLOGENE.....	14 000 €
TONALITE 4.....	4 000 €
BUREAU D'ETUDES SPATIALES (investissement).....	3 970 €

et autorise les versements proposés,

2. approuve le versement de subventions au titre de l'année 2020 pour un montant global de 69 889 € selon le détail figurant en annexe 20,
3. approuve le déploiement de conventions types pour le lieu d'exposition municipal l'Atelier (annexes 21 et 22),
4. autorise la convention avec le lycée Livet de Nantes relative à un partenariat sur un travail de conception d'aménagement d'espaces à la médiathèque Luce Courville (annexe 23),
5. accorde la gratuité des sacs cabas aux usagers de la bibliothèque qui seront utilisés pour le retrait de certains paniers de livres dans le cadre de la reprise d'activités de ce service public,

6. autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 15 juillet 2020  
Johanna ROLLAND



Maire

*Transmise en préfecture et affichée le 21 juillet 2020.*

## 25\_Dv\ppt\_Culturel\_annexe\_20\_tableau\_de\_repartition

Axes analyse délibération	Associations	Projet	Thématique	Montant	Imputation
Aide à la création	METEORES (LUCANE)	Création de la pièce chorégraphique « Un solo à transmettre »	Danse	3 000 €	44P 311.30 65748
Aide à la création	MURMURATION	Création de la pièce chorégraphique « Soccus »	Danse	3 000 €	44P 311.30 65748
Aide à la création	POISSON PILOTE	Création de « L'étourdissement » sur un texte de Jöel Egloff mis en scène par Cathy Castelben. La pièce questionne notre capacité à vivre dans un environnement saturé de pollutions jusqu'à l'absurde...	Théâtre	2 500 €	44P 311.30 65748
Aide à la maquette	THEATRE AMOX	Création de « 480 pigs » écrit et mis en scène par Théano Metaxa, une metteuse en scène grecque, coproduit par la Compagnie Spectrum d'Athènes et le Théâtre Aroxo de Nantes	Théâtre	1 000 €	44P 311.30 65748
Culture à 2 pas de chez vous	THERMOGENE PRODUCTION	« Mipjatinisme », création spectacle, expo et web doc autour de la question des femmes et du maternage sur le quartier du Port Feyet	Pluridisciplinaire	2 000 €	44P 311.30 65748
Culture à 2 pas de chez vous				2 000 €	43D 312.10 65748
Culture à 2 pas de	A MAIN LEVEE	La Cie a pour vocation prioritaire la création artistique professionnelle en théâtre et marionnettes, elle utilise ce médium en animation d'ateliers de pratique amateur pour tous publics, enfants, adolescents et adultes, personnes en situation de handicap	Théâtre	1 000 €	44P 311.30 65748
Culture à 2 pas de	CIE ARTI-ZANAT	Aide au financement du projet "Passerelles", ateliers d'accompagnement et de création théâtrale, parcours culturel co-construit avec les participants. Public ciblé : usagers de l'association Etape et habitantes du quartier Clos Toreau	Théâtre	1000 €	44P 311.30 65748
Culture à 2 pas de	CLOWN EN NEZ VILLE	Aide au projet "La Cantinamots a de la mémoire" : Impulser une dynamique d'écriture collective et partagée, au service de la mémoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans le quartier Bottière - Pin Sec.	Pluridisciplinaire	1000 €	44P 311.30 65748
Développeur d'arts	CURIOS	Aide au fonctionnement de ce bureau de production	Art du cirque	1 000 €	44P 311.30 65748
diffusion	THEATRE DU CYCLOPE	Aide à l'emploi en Parcours Emploi et Compétences : 1 poste de Chargé d'Administration	Théâtre	1 410 €	34C 316.10 65748.EMPA
Diffusion	LA FIDÈLE IDEE	soutien exceptionnel afin de limiter l'impact financier négatif, pour la compagnie, des mauvaises conditions d'accueil technique de la salle dans le cadre de l'édition 2019 du festival OFF d'Avignon	Théâtre	3 269 €	44P 311.30 65748
Diffusion	HARMONIE DE TOUTES AIDES	soutien exceptionnel suite à l'annulation de la commémoration du 8 mai	Musique	800 €	44Q 311.30 65748
Diffusion	THEATRE POPULAIRE NANTAIS	Soutien spécifique aux activités de l'association	Théâtre	4 000 €	44P 311.30 65748
Divers	CHAM PAYS DE LOIRE	Cycle de conférences et ateliers intitulés « Le Godt de l'avenir - Apprendre et exercer sa citoyenneté »	OSTI	1 500 €	44P 311.30 65748
Divers	LE LAC A LEPAULE	Ateliers/conférences sur le travail de l'art et les conditions des travailleurs culturels	Débat d'idées	3 000 €	44P 311.30 65748
Evénement	ARKHAM SUR LOIRE	Aide au projet « Bivouacs dans les Serres »	OSTI	5 000 €	44P 311.30 65748
Evénement	THEATRE DE L'ULTIME	Aide au projet de théâtre-lecture-débat abordant les thèmes des relations au travail	Débat d'idées	2 000 €	44P 311.30 65748
Evénement	SOCIETE ARTISTIQUE DE L'OUEST	Soutien à l'exposition des ateliers de pratique amateurs de l'association en novembre 2020	Art visuel	1 000 €	44P 311.30 65748
Festival	PLAISIR D'OFFRIR JOIE DE RECEVOIR	Soutien au Festival Wine Nat White Heat	Musique	3 000 €	44P 311.30 65748
Festival	NATURE NOMADE	Soutien au Festival Nature Nomade	Littérature	1 500 €	44P 311.30 65748
Festival	ABSTRACT	soutien au festival Residance	Musique	5 000 €	44P 311.30 65748
		Sous-total 1		49 785 €	
investissement	QUAI DES CHAPS	Soutien à l'acquisition et l'aménagement technique d'un équipement type piste à danser	Art de la rue	5 000 €	44B 311.30 20421
investissement	BUREAU D'ETUDES SPATIALES	Soutien à l'acquisition de matériel afin d'améliorer le fonctionnement du lieu et notamment la qualité d'accueil des résidences d'artistes, et compagnies	Pluridisciplinaire	3 070 €	44B 311.30 20421
investissement	MERIDIENNE	Soutien à l'acquisition de matériel : pièces pour des re-créations d'instruments de navigation et d'astronomie avec pour objectif de les exposer au public.	OSTI	1 775 €	44B 311.30 20421

Accusé de réception en préfecture  
044-214401093-20200715-25\_20200715\_CM  
-DE  
Date de télétransmission : 21/07/2020  
Date de réception préfecture : 21/07/2020



## 25\_Dvjpt\_Culture\_annexe\_20\_tableau\_de\_repartition

investissement	KRAKEN	Soutien à l'acquisition de matériels techniques à mutualiser entre les différents membres du collectif : matériel vidéo et lumière (PC, appareil photo, console lumière, projecteurs . .)	Danse	3 200 €	44B 311.30 20421
investissement	MOBIL CASBAH	Soutien à l'acquisition de matériels de transport et de lumière pour améliorer la diffusion de Mobil dancing : achat d'une remorque, de projecteurs et d'une tablette pour remplacer la console lumière	Pluridisciplinaire	2 000 €	44B 311.30 20421
investissement	THEATRE DU CYCLOPE	Soutien à l'acquisition et installation réversible d'un système de climatisation permettant un usage continu du lieu quelles que soient les conditions météorologiques ce qui n'est pas possible actuellement	Théâtre	3 659 €	44B 311.30 20421
investissement	BOMBARDES & CO	Renouvellement de la tenue personnalisée des musiciens	Musique	500 €	44B 311.30 20421
		Sous-total 2		20 104 €	
		TOTAL		69 688 €	